



Challenge escalade Ile de France



REGLEMENT du CHALLENGE ADOs IdF 2022

1°) Le challenge escalade Ile de France ADOs est l'agrégation des résultats des différentes compétitions organisés par les clubs FSGT d'Ile de France qui souhaitent participer au challenge ADOs. La formule CONTEST ci-après est recommandée, mais pas obligatoire.

La seule obligation pour les clubs organisateurs est de se conformer aux catégories et de communiquer les classements individuels au collectif competitions-autrement@listes.montagne.fsgt.org

Le classement individuel doit spécifier la catégorie et le club d'appartenance.

La catégorie des participants pour toute la saison 2021/2022 est définie au 31 décembre 2021.

Jeune ADO : Celles et ceux qui ont 14 ou 15 ans avant le 1/1/22.

Grand ADO : Celles et ceux qui ont 16 et 17ans avant le 1/1/22.

2°) Il sera établi un classement Club et plusieurs classements Femme et Homme.

Classement CLUB :

A chaque participation à une compétition inscrite au challenge, le club a un total de points conformément à ce barème:

- 6 points pour une 1°place d'un participant (H ou F)
- 5 points pour une 2°place d'un participant (H ou F)
- 4 points pour une 3°place d'un participant (H ou F)
- 3 points pour une 4°place d'un participant (H ou F)
- 2 points pour une 5°place d'un participant (H ou F)
- Et 1 point pour tous les autres participant.es.

L'addition du total de chaque compétition fournit le résultat final.

En cas d'égalité : c'est le club qui a cumulé le plus de participants (H et F) aux différentes épreuves qui l'emporte.

Si nouvelle égalité, c'est le club qui a cumulé le plus de participantes Femme aux épreuves qui l'emporte.

Classements Femme et Homme

Il sera publié un classement des clubs et des classements Femme et Homme suivant les 2 catégories :

Jeune ADO : 14 et 15 ans.

Grand ADO : 16 et 17ans.

Les 30 premiers marquent des points à chaque Contest suivant ce barème :

- 30 points pour une 1°place
- 29 points pour une 2°place
-
- 2 points pour une 29°place
- 1 point pour une 30°place

En cas d'égalité : c'est la personne qui totalise le plus de participation qui l'emporte.



Challenge escalade Ile de France

REGLEMENT d'un CONTEST ADOs

1°) **La compétition s'adresse aux licenciés répondants aux conditions du challenge ADOs**, capables de grimper en tête et d'assurer en tête en toute sécurité.

2°) Dans le but de favoriser les échanges entre clubs, les participants sont regroupés par 2, de même niveau et de clubs différents. Ils sont assureurs et grimpeurs à tour de rôle. **Ils ne sont pas obligés de grimper les mêmes voies.**

A l'inscription, il est demandé de préciser son niveau. Ceci pour constituer des cordées homogènes. Précision : le niveau, c'est toujours « enchaîné à vue ».

Niveau 1: de 4a à 5b

Niveau 2: de 5c à 6a

Niveau 3: de 6b à...

3°) Le participant choisit les voies qu'il grimpe, à son rythme jusqu'à l'heure annoncée de fin du Contest. Chaque voie vaut 1000 points au départ. A la clôture du Contest, chaque voie vaut 1000 points divisés par le nombre de grimpeur qui l'a enchaînée en tête.

Précisions : une voie est enchaînée quand elle a été gravie sans repos sur corde, sans l'aide d'une dégaine ou d'une prise de couleur différente de celle de la voie. Le départ est effectif quand les deux pieds ont quitté le sol. Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégaines.

Une voie peut être essayée autant de fois que le participant le souhaite, en laissant son tour entre deux essais. La voie est réussie quand le relais est clippé.

Auto arbitrage et contrôle mutuel : C'est le partenaire du grimpeur qui valide la réussite de celui-ci en cochant la voie. Il est recommandé de bien préciser les règles avant le début du Contest.

Le score du compétiteur est l'addition de la valeur des voies qu'il a enchaînées en tête.

4°) Il sera publié un classement des clubs et des classements Femme et Homme suivant 2 catégories :

Jeune ADO : Celles et ceux qui ont 14 ou 15 ans avant le 1/1/22.

Grand ADO : Celles et ceux qui ont 16 et 17ans avant le 1/1/22.

Les classements « scratch » F et H seront également publiés, mais ne comptent pas pour le classement club.

5°) En cas d'égalité, une épreuve « à vue » peut être organisée pour les ex-æquo pour le classement définitif. Le classement se fait suivant la plus haute prise touchée, tenue ou valorisée sur une voie non répétée des ex-æquo.

6°) Le classement par club est établi de la façon suivante:

6 points pour une 1° place d'un participant (H ou F)

5 points pour une 2° place d'un participant (H ou F)

4 points pour une 3° place d'un participant (H ou F)

3 points pour une 4° place d'un participant (H ou F)

2 points pour une 5° place d'un participant (H ou F)

Et 1 point pour tous les autres participant.es.

En cas d'égalité : c'est le club qui a le plus de participants (H et F) qui l'emporte.

Si nouvelle égalité, c'est le club qui a le plus de participantes Femme qui l'emporte.

7°) Règles de bon usage pour le confort de tous !

- Interdiction de « squatter » une ligne, la cordée tente ou réussit l'enchaînement de la voie et ensuite laisse la place. On ne fait pas plusieurs voies d'affilées sur la ligne si une cordée attend.

- Le grimpeur ne « travaille » pas les pas, ni la voie. D'autres cordées attendent.

- On laisse les cordes en place, on ne les déplace pas.